

N/REF : 29/08/2025 9H53 C:002403 I:16991

V/Email reçu le Vendredi 29/08/2025 à 9H53

EFFICIENCE GTH

**1 RUE LOUIS BRAILLE - BP 20511
CAP COURROUZE - HALL A
35005 RENNES CEDEX**

IMMEUBLE : 18BIS PALESTINE
18 BIS RUE DE LA PALESTINE
35000 RENNES

Rennes, le

10 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 18BIS PALESTINE - MME BLATTNER 07 81 56 70 07
SOUS SOL

MOTIF : FUITE DANS GARAGE

Donneur d'ordre : Mme A HERVE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 02/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
RECHERCHE DE FUITE
CONSTAT : FUITE SUR ÉVACUATION EP
DEVIS A SUIVRE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 02/09/25 à 16H39 Mme A HERVE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,50	29,50
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 02/09	1	69,24	138,48
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	40,66	40,66
TOTAL H.T.				208,64
T.V.A. a 10,00%				20,86
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>229,50</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.